



Réserve Naturelle
BOIS DU PARC

L'ESSENTIEL DU PLAN DE GESTION

2022 - 2031



La carrière des quatre pieux et l'Yonne
© O. Girard - CEN Bourgogne

GESTIONNAIRE
de la réserve naturelle

 **Conservatoire
d'espaces naturels**
Bourgogne



LE PLAN DE GESTION, LA « FEUILLE DE ROUTE » DES GESTIONNAIRES DE RÉSERVES NATURELLES

Depuis le décret n°2005-491 du 18 mai 2005, **l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque réserve naturelle est une obligation.**

Ce document stratégique **cadre le travail du gestionnaire** afin d'assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion d'un site donné, et ce dans l'espace et dans le temps.

Au regard du diagnostic du site, le plan de gestion se décline en **objectifs et en opérations à mettre en œuvre** en concertation avec les nombreux partenaires locaux afin de concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et activités humaines. Il est **régulièrement renouvelé** dans le but d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site.

Ce document est également un **outil permettant de mobiliser les fonds publics** en faveur de la biodiversité.

Très technique, un plan de gestion est difficile à appréhender. C'est pourquoi un **« plan de gestion synthétique »** est conçu pour **présenter aux partenaires l'essentiel de son contenu.**

Sur la Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc, le plan de gestion en cours est le 4^e. Réalisé suite à l'évaluation du troisième plan de gestion, il est effectif sur une période de 10 ans : 2022-2031.

Il a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, gestionnaire en titre de cette réserve naturelle depuis 1992, en concertation avec les acteurs locaux. Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a rendu un avis favorable sur ce document qui a ensuite été validé par le Comité consultatif de gestion.

* Le comité consultatif de gestion, constitué par arrêté préfectoral et présidé par le Préfet du département ou son représentant, se réunit au moins une fois par an pour examiner tout sujet relatif à la réserve naturelle.

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE

Depuis sa création en 1986, cette association loi 1901, reconnue d'intérêt général, se donne pour missions :

- **De contribuer à l'amélioration des connaissances** naturalistes, en collaborant à des programmes de recherches et en mettant en œuvre des inventaires et suivis scientifiques ;
- **De protéger les sites naturels**, au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux, en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;
- **De porter des programmes de préservation des milieux naturels ou d'espèces à fort enjeu** sur l'ensemble de la Bourgogne et en collaboration avec de nombreuses structures ;
- **D'accompagner les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;**
- **De faire découvrir les espaces naturels remarquables et de sensibiliser les acteurs** et les citoyens à la protection de la nature.

En décembre 2013, **l'État et la Région ont agréé le Conservatoire** au titre de l'article L.414 -11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

CARTE D'IDENTITÉ

DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BOIS DU PARC

La **Réserve Naturelle Nationale du Bois de Parc**, 1^{er} espace classé en réserve nationale en **Bourgogne-Franche-Comté** est située entre Avallon et Auxerre, sur la commune de Mailly-le-Château. Ce classement, intervenu en **1979**, reconnaît et préserve des **patrimoines biologiques et géologiques** connus depuis les années 1850 et menacés par des activités d'exploitation de la pierre calcaire.

Contexte administratif

Date de création :

1979 - Décret ministériel n° 79-738

Surface SIG : 43,9 ha

Commune concernée :

Mailly-le-château

Statut foncier des parcelles en réserve naturelle :

Propriété du Conservatoire

Parcelles : 5 parcelles

dont 3 partiellement en réserve

Zonages environnementaux :

- ZNIEFF de type I n°260008518, «Côte de Mailly-le-château, bois du Parc et du Cormier»

- Inventaire Régional du Patrimoine Géologique: «Falaises des rochers du Bois du Parc et carrière», rareté du site: nationale

- Site Natura 2000 FR2600974 : «Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents»

Contexte écologique

Climat : océanique atténué à nuance chaude et moins arrosé

Géologie :

- Calcaire récifal de l'Oxfordien moyen et supérieur sur 98 % de la réserve naturelle

- Quelques dépôts cryoclastiques en pied de falaises

- Alluvions modernes en limite du site proche de l'Yonne

Pédologie* :

Sol mince voire squelettique à forte teneur en cailloux et faible réserve en eau

Hydrographie :

Yonne canalisée au pied de la réserve naturelle

Milieus naturels :

- Chênaie-charmaie sèche de plateau : 77%

- Chênaie pubescente : 6,5 %

- Chênaie-charmaie-hêtraie : 6 %

- Tillaie de pente : 6 %

- Pelouses calcicoles : 4,5 %

- Falaises

* Science des sols

Contexte socio-économique et culturel

Agriculture :

pas d'activité agricole sur la réserve naturelle

Activités forestières :

pas d'exploitation sur la réserve naturelle

Activités de loisirs :

- escalade et randonnées, tourisme fluvial et cyclotourisme au pied de la réserve naturelle le long de l'Yonne

Actions pédagogiques et de sensibilisation :

accueil de publics scolaires et organisation d'animations à destination du grand public

Règlementation spécifique

Le décret ministériel de création de la réserve naturelle réglemente la pratique d'un certain nombre d'activités.



Pratique de l'escalade sur les falaises de la réserve naturelle © FFME



Animation à destination du grand public © I. Maire



LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE DE LA RÉSERVE NATURELLE



Source : CEN Bourgogne - IGN-BD ALTI® 16.01.2024

- Périmètre de la réserve naturelle
- Limite des parcelles
- - - Sentier de découverte

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

DES AFFLEUREMENTS GÉOLOGIQUES REMARQUABLES ET DES MILIEUX NATURELS EN SURSIS

Les milieux naturels présents sur la **Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc** sont représentatifs de ceux présents sur les plateaux de part et d'autre des vallées de l'Yonne et de la Cure. Elle accueille en effet l'ensemble de la **série de végétation des habitats calcicoles**, depuis les formations pionnières sur la roche jusqu'aux habitats forestiers.



Les milieux rocheux sont principalement représentés par des **falaises naturelles** le long de l'Yonne et **artificielles** dans les carrières.

Ces falaises sont la « face visible » de l'**exceptionnel patrimoine géologique** de la réserve naturelle car elles permettent d'observer les coraux et autres êtres vivants marins fossilisés qui ont formé ici un **récif corallien** il y a près de 160 millions d'années. Ce **complexe géologique d'intérêt national** s'étend sur 40 km² le long de la vallée de l'Yonne et présente un **caractère unique**.

Ces falaises accueillent également de nos jours des **espèces animales et végétales remarquables** dont certaines sont menacées.



Les pelouses calcaires sont des formations végétales rases composées de plantes herbacées vivaces adaptées aux sols calcaires peu épais et secs.

Sur la réserve naturelle, elles sont de différents types :

- **Des pelouses pionnières** sur les dalles rocheuses et vires au sommet des falaises ;
- **Des pelouses très sèches** installées sur les sols squelettiques en arrière des rebords de falaises ;
- **Des pelouses moyennement sèches** à la végétation plus dense, présentes sur des sols un peu

plus épais, situées dans les clairières intra-forestières.

Les **fruticées** sont des **fourrés d'arbustes** et **arbrisseaux** qui constituent bien souvent un **milieu de transition entre les milieux ouverts de pelouses et les forêts**. Elles sont composées de nombreuses espèces végétales produisant des fruits d'où leur nom.

Occupant de très faibles surfaces, ces pelouses accueillent néanmoins une **diversité d'espèces animales et végétales à affinité méridionale remarquable**.



Les forêts sont multiples sur la réserve naturelle.

- Sur les **sols assez superficiels** avec une importante présence de gros

cailloux, souvent en **hauts de versants** exposés au sud, la forêt est dominée par le Chêne pubescent. Cette **chênaie pubescente** présente un aspect particulier avec des arbres de faible hauteur aux troncs souvent tortueux.

- Sur une **grande partie du plateau**, le Chêne sessile et le Charme sont les espèces les plus représentées. Cette **chênaie-charmaie sèche**, majoritaire sur la réserve naturelle prend la forme d'un taillis de charmes sous futaie de chênes avec une strate arbustive bien développée.

- **Sous les falaises au sud de la réserve naturelle**, une petite bande de forêt est installée sur des sols plus profonds et argileux. Les arbres de hauts jets sont des Chênes sessiles et des Frênes élevés, alors que le Hêtre

est présent en sous-étage. On parle de **chênaie-charmaie-hêtraie**.

- Dans les **vallons** et sur les **pent**es moyennes à fortes, **exposées au nord**, la forêt est composée de Tilleuls, Frênes, Charmes, Erables champêtre. Le sous-bois frais de cette **tillaie de pente** est caractérisé par des blocs recouverts de mousses et une espèce de fougère particulière, la Scolopendre.



Pelouses pionnières



Pelouses très sèches



Pelouses moyennement sèches



Photos et illustrations (sauf mentions contraires) :
© O. Girard - CEN Bourgogne

Chênaie pubescente



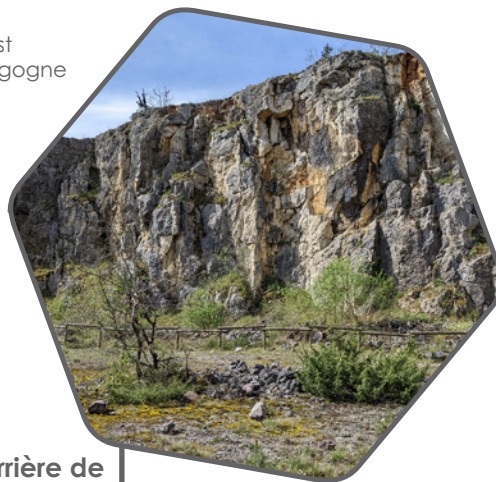
20 % du territoire de la réserve naturelle est recouvert par des **formations végétales reconnues d'intérêt européen** par la directive « Habitats, faune, flore » (92/43/CEE) : les **falaises**, les **pelouses** et les **chênaies-charmaies-hêtraies** et les **tillaies de pente**.

La réserve naturelle est **majoritairement forestière**, les boisements occupant **95 %** de sa surface alors que les milieux ouverts n'en couvrent que 5 %.



Chênaie-charmaie sèche de plateau

© C. Forest
CEN Bourgogne



Carrière de Bois du Parc



Forêt fraîche des pentes exposées au nord



Falaises naturelles

© M. Paris
CEN Bourgogne

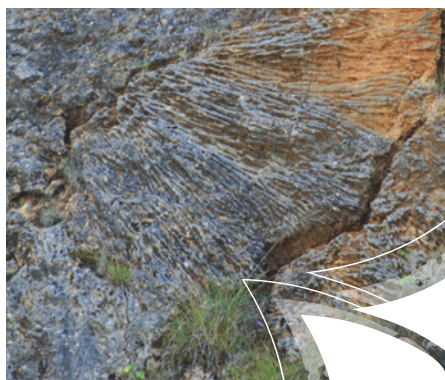
UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

DES ESPÈCES REMARQUABLES



Des organismes marins fossilisés en position de vie

Le récif corallien fossilisé présent sur la réserve naturelle regorge de **fossiles de nombreux organismes marins en position de vie** et extrêmement bien conservés : coraux, coquillages, algues, etc.



Polypier en gerbe
© C. Forest - CEN Bourgogne



Polypier en boule
© M. Jouve - CEN Bourgogne



Faciès à Diceras
© C. Forest - CEN Bourgogne



Des espèces végétales rares ailleurs

Trois espèces végétales observées récemment sur la réserve naturelle sont **protégées**.



Stipe de Paris © R. Desbrosses



Liseron des monts Cantabriques
© C. Foutel - CEN Bourgogne

Le **Stipe de Paris** et le **Liseron des monts Cantabriques** ont des **effectifs conséquents sur la réserve naturelle** alors qu'ils sont particulièrement **rares ailleurs** dans la région, en raison de très fortes exigences écologiques.



Alisier de Fontaineblau
© G. Doucet - CEN Bourgogne

Une dizaine d'autres espèces rares à très rares en Bourgogne mais non protégées observées sur la réserve naturelle ont une valeur patrimoniale forte.



Des espèces animales menacées

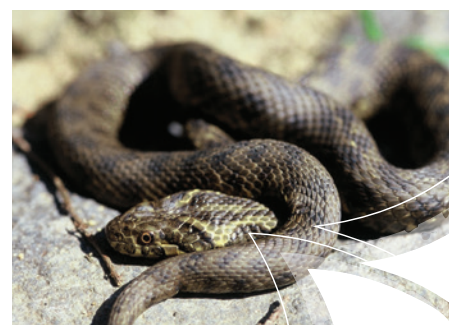
Beaucoup des **espèces animales** fréquentant la réserve naturelle sont liées aux **milieux chauds et secs** ou aux boisements. Ce sont des **insectes** (craquelons, sauterelles, papillons, coléoptères...), des **reptiles** ou encore des **oiseaux**. Un **nombre conséquent** de ces animaux est considéré comme **menacé de disparition** à l'échelle régionale ou nationale.



Faucon pèlerin © Pixabay



Azuré du serpolet
© G. Doucet - CEN Bourgogne



Couleuvre vipérine © D. Sirugue

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RÉSERVE NATURELLE

Trois enjeux majeurs de préservation des patrimoines biologique et géologique **influencés par 4 facteurs importants** ressortent dans ce 4^e plan de gestion.

Les objectifs de gestion proposés et les actions qui en découlent répondent donc à ces enjeux. La priorisation, la planification et la budgétisation de ces actions sont proposées sur 10 ans.



Enjeu 1 : Le complexe du récif corallien de la vallée de l'Yonne

• État des lieux

- La réserve naturelle, un élément majeur du vaste complexe récifal de la vallée de l'Yonne

- Une complémentarité des sites incitant à appréhender le complexe dans son ensemble
- Un état de conservation des géosites plutôt bon mais une méconnaissance de la valeur intrinsèque de ce patrimoine

• Objectif à Long Terme associé

OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation

• Menaces / Opportunités

- Des risques possibles de vandalisme ou pillage
- Des aléas climatiques dégradant les falaises
- Des carrières partiellement ouvertes au public

• Actions programmées

- **Protéger** les objets géologiques et les géosites du complexe *in situ* mais également *ex situ* à travers notamment la création de collections
- **Mettre en sécurité** les falaises
- **Mettre en valeur *in situ*** des objets géologiques et plus globalement les géotopes de la vallée de l'Yonne
- **Diffuser et transmettre** les connaissances sur ce patrimoine géologique au-delà du périmètre de la réserve naturelle



Supports pédagogiques © O. Girard - CEN Bourgogne



Enjeu 2 : Les habitats des pelouses calcaires, des milieux rupestres et les espèces à enjeux associées

• État des lieux

- Des habitats de pelouses et espèces

à enjeux associées majoritairement dans un bon état de conservation

- Des espèces patrimoniales sensibles à la fréquentation
- Des données lacunaires pour caractériser l'état de conservation des habitats rupestres

• Objectif à Long Terme associé

OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et les milieux rupestres en bon état de conservation

• Menaces / Opportunités

- Une dynamique naturelle de colonisation de ces milieux par les arbustes ou les semis de pins bien réelle et potentiellement source d'altération
- Des activités de loisirs pouvant générer des perturbations
- Des suivis scientifiques éprouvés pour étudier l'état des populations des espèces patrimoniales : Liseron des monts Cantabriques, Stipe de France et Faucon pèlerin

- **Actions programmées**

- **Entretien et restaurer** les pelouses calcaires. La gestion pastorale via une jeune entreprise d'éco-pâturage sera privilégiée. Elle pourra être accompagnée d'interventions mécaniques de coupes d'arbres et broyage.

- **Protéger** les espèces animales et végétales patrimoniales à enjeu, avec la poursuite du dispositif partenarial pour la quiétude des zones de reproduction du Faucon pèlerin et les suivis déjà mis en place

- **Améliorer les connaissances** floristiques, dont celles sur les mousses et sur les falaises

- **Évaluer** les impacts quantitatifs et qualitatifs de la pratique de l'escalade sur les milieux rupestres



Pâturage par le troupeau d'une entreprise locale d'éco-pâturage © G. Legras - CEN Bourgogne



Enjeu 3 : Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées

- **État des lieux**

- Des forêts laissées en libre évolution intégrale

- Un massif forestier ancien mais peu mûre malgré l'arrêt de l'exploitation depuis plus de 70 ans

- Un caractère naturel favorisant la présence de plusieurs espèces à enjeu

- Des connaissances encore lacunaires

- **Objectif à Long Terme associé**

OLT 3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle

- **Menaces / Opportunités**

- Une vulnérabilité accentuée par les conditions climatiques des dernières années

- Des secteurs de forêts fréquentés par le public

- **Actions programmées**

- **Suivre** l'état de conservation des boisements forestiers
- **Améliorer les connaissances** sur les boisements (mousses, champignons, sols..) et leurs capacités d'accueil pour certaines espèces animales

- **Rendre compatible la fréquentation et la libre évolution des forêts** en coupant les arbres dangereux et en installant de la signalétique

- **Sensibiliser** à la libre évolution comme choix de gestion forestière



Piège à interception installé dans les forêts de la réserve naturelle © C. Foutel CEN Bourgogne



Facteur 1 : La connaissance pour protéger au mieux tous les patrimoines

- **État des lieux**

- Des connaissances géologiques, des habitats, de la flore et de la faune globalement satisfaisantes

mais de nouveaux apports permettraient d'en optimiser encore la gestion.

- **Facteur Clé de Réussite associé**

FCR 1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité

- **Actions proposées**

- **Actualiser** la cartographie des habitats naturels et **améliorer les connaissances** sur plusieurs groupes d'insectes, sur les chiroptères et un ensemble de petits escargots

- **Étudier les impacts du changement climatique** sur la réserve naturelle



Facteur 2 : La sensibilisation pour assurer la compréhension et la pérennité des actions

• État des lieux

De nombreux outils et actions de sensibilisation déjà existants mais dont certains sont vieillissants ou ne permettent pas de toucher au mieux tous les publics.

• Facteur Clé de Réussite associé

FCR 2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics

• Actions proposées

- **Actualiser les supports** de sensibilisation déjà existants : livrets, dépliants et panneaux
- **Développer des outils de découverte complémentaires** et modernes utilisant notamment les technologies numériques

- **Poursuivre, étoffer et rendre plus visible l'offre pédagogique** en direction des scolaires
- **Proposer des animations** sur site en direction du « grand public »



Animation scolaire © C. Forest - CEN Bourgogne



Facteur 3 : L'ancrage territorial pour mieux intégrer la réserve naturelle localement

• État des lieux

Une réserve naturelle connue et reconnue localement. Des marges de progression possibles quant à sa visibilité, les points d'accueil et d'information des publics et les propositions d'offres croisées de découverte avec d'autres patrimoines.

• Facteur Clé de Réussite associé

FCR 3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire

• Actions proposées

- **Assurer un accueil de qualité et de proximité** en lien avec les infrastructures existantes (voie verte) et à venir (maison éclusière)
- **Diversifier et multiplier les modalités d'échanges avec les acteurs du territoire et la population** : événements, supports d'information et de communication, etc.



Facteur 4 : Le fonctionnement et la gouvernance de la réserve naturelle pour une gestion efficace et adaptée

• Facteur Clé de Réussite associé

FCR 4 : Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimale de la réserve naturelle

• Actions proposées

- **Coopérer avec les services de police** pour assurer la surveillance de la réserve naturelle
- **Suivre les actions** mises en œuvre grâce à des tableaux de bord adaptés
- **Évaluer** la pertinence et l'efficacité des mesures réalisées
- **Gérer administrativement et financièrement** la réserve naturelle

DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS POUR GÉRER LA RÉSERVE NATURELLE

Des **budgets estimatifs** ont été établis pour la mise en œuvre du plan de gestion **pour 10 ans** (Cf. diagramme ci-contre).

Quasiment l'équivalent d'un temps plein est mobilisé **chaque année** pour la réalisation des actions (0,8 ETP/an en moyenne).

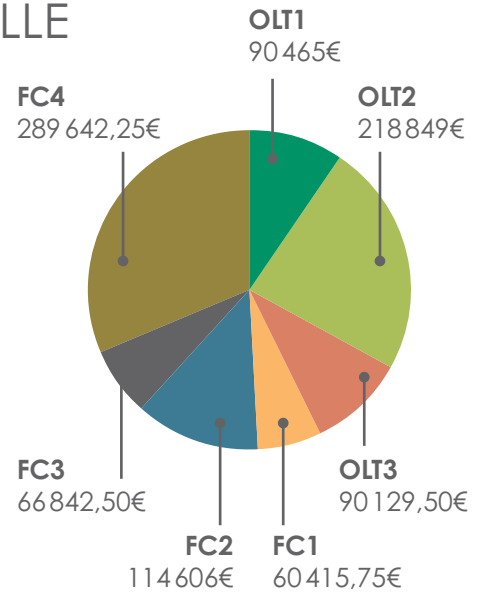
Plusieurs salariés contribuent aux opérations :

- une **conservatrice**, 50% du temps de travail,
- des **chargés de missions** scientifiques et de sensibilisation, 23% du temps de travail,
- un **coordinateur technique et ses agents**, 25% du temps de travail,

- des **personnels administratifs**, 2% du temps de travail.

Sur les 10 ans de mise en œuvre du plan de gestion, **les actions** pourraient être **financées par** :

- l'**État français**, à hauteur de 70%,
- l'**Europe**, à hauteur de 16%,
- des **collectivités territoriales**, des **fondations** ou toute autre structure ayant un intérêt sur la réserve naturelle (% restant).



PLAN DE GESTION 2022 - 2031

CONTACT

Mathilde BYLICKI

Conservatrice
mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr
06 13 37 35 81

Les falaises de la réserve naturelle : © O. Girard - CEN Bourgogne

PARTENAIRES
financiers